

# MAIRIE de NOIRÉTABLE

LOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201592-20260323-A2026\_03\_33-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026

## ARRETE MUNICIPAL

### Délégation de fonction et de signature au profit de Mme Lucie SION, Quatrième Adjoint au Maire

Le Maire de NOIRETABLE,

VU l'article L.2122-18 du Code des collectivités territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil municipal ;

VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 20/03/2026 portant élection des adjoints au Maire.

CONSIDERANT que Mme Lucie SION a été élu 4<sup>ème</sup> Adjoint,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice du 4<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Lucie SION.

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Madame Lucie SION, 4eme adjoint au maire, reçoit délégation de fonctions et de signature dans les domaines suivants.

Secteur d'activités : Cadre de vie et tourisme

- Gestion du personnel du camping
  - Suivi de l'emploi du temps des agents du camping
- Camping / tourisme
- Promotion de la culture dans la commune,
- Relation avec LFA pour la gestion du tourisme sur la commune,

### ARTICLE 2 :

Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de M. le Maire.

### ARTICLE 4 :

M. le Maire est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressée et transmis à M. le Préfet de la Loire.

Fait à NOIRETABLE, le 23 mars 2026

Le Maire,

Julien DEGOUT:

